

EDUCATION CIVIQUE

PREMIÈRE PARTIE : L'ÉGALITÉ

Dossier à rendre pour le **mardi 13 novembre**

Conseils :

- Les exercices sont préparés à partir de votre manuel d'éducation civique.
- Pour les recherches personnelles que vous pouvez mener à partir d'Internet, toutes vos sources doivent figurer. Attention: *google n'est pas une source mais un moteur de recherche (l'équivalent d'un ascenseur que vous emprunteriez pour vous rendre d'un rayonnage à l'autre dans une vaste bibliothèque mondiale virtuelle)*. Une source internet doit donc être présentée de la manière suivante :exemple <http://fr.wikipedia.org/wiki/Discrimination>
- Ne jamais faire du copier/coller, sans avoir bien lu les documents (vous pouvez souligner ce qui vous paraît important dans l'article que vous ajoutez à votre devoir)
- N'hésitez pas à taper au traitement de texte votre devoir
- Faites relire votre travail par des parents ou des camarades qui ne connaissent pas les questions. Si la personne vous dit qu'elle a appris des choses, c'est bien, si elle vous dit qu'elle ne comprend pas bien ce que vous voulez dire....je ne comprendrai pas non plus !
BON TRAVAIL !

Première étape :

Après avoir lu le cours du manuel sur l'affirmation des droits de l'homme page 20, recopier et compléter le texte à trous 1P.26.

Recopier la définition de la discrimination p20

Deuxième étape : un exemple de régime politique fondé sur le racisme : l'Afrique du Sud entre 1913 et 1991

- Répondre aux deux questions de l'exercice 1P.20
- Recherches personnelles :
 - Quel est le nom de ce système instauré en Afrique du sud au début du XX^e siècle. Que signifie ce mot anglais?
 - Expliquer brièvement l'histoire de la présence des Européens dans le sud de l'Afrique.
 - Quel est le nom de celui qui a symbolisé la lutte contre ce régime raciste, qui a été emprisonné puis qui est devenu président de l'Afrique du Sud.
- Combien y avait-il de joueurs blancs et de joueurs noirs dans l'équipe de rugby qui a gagné la coupe du monde de rugby en 2008. Utilisez les réponses aux questions précédentes pour dire ce que vous en pensez.

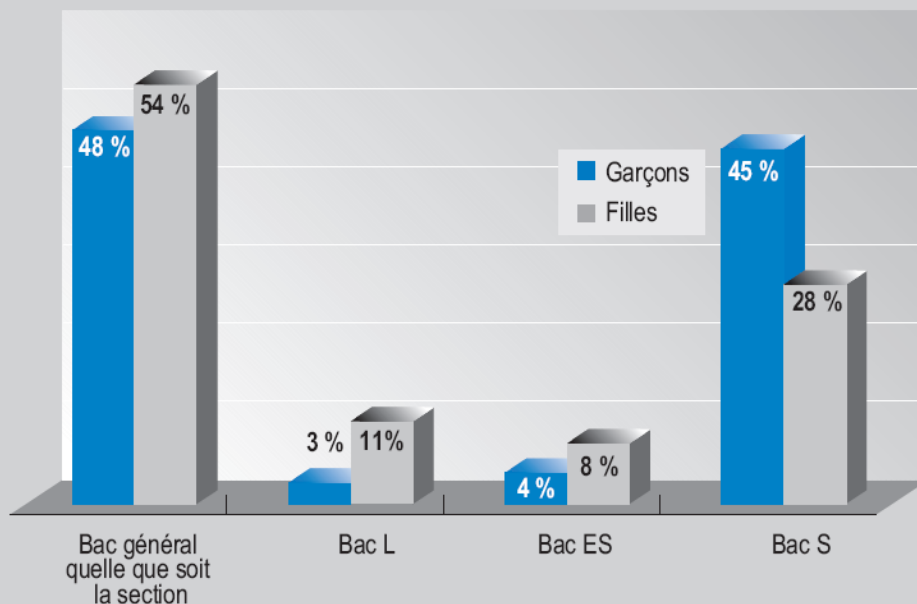
De quelle discrimination s'agit-il dans cet exercice?

Troisième étape : les inégalités homme/femme.

- Répondre aux 2 questions de l'exercice 4 p.27; et pour chacune des dates, expliquez en réfléchissant ou en demandant à vos parents ou grands-parents qu'elle était la situation avant.
Exemple : 1880 : création d'un enseignement secondaire laïque pour les filles. **Avant** 1880, l'Etat ne finançait aucun lycée pour les filles, elles ne faisaient donc pas d'études secondaires ou c'était un enseignement strictement religieux
- Exercice 3p.25 Pour chacune des lignes du tableau, faites une phrase reprenant chacun des chiffres et comparant les hommes et les femmes.(exercice difficile)
 - Exemple : - en 1990, dans le groupe des plus de 75 ans, 57,3 % des femmes n'ont aucun diplôme alors que 48,6 % des hommes n'ont aucun diplôme.
 - en 1990, dans le groupe des plus de 75 ans, 0,6 % des femmes ont un diplôme supérieur à deux ans d'étude alors que 4,4 % des hommes ont un diplôme supérieur à deux ans d'étude. Etc...Qu'en pensez-vous?

De quelle discrimination s'agit-il?

GRAPHIQUE 1 – Type de bac envisagé par les parents trois ans après l'entrée en sixième



210 x 207 mm

TABLEAU III – Le choix de la première S en fin de seconde option Sciences de la vie et de la Terre selon l'origine sociale et le profil des élèves

	Garçons	Filles
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage		
Agriculteur	61,9	35,8
Artisan, commerçant	41,0	21,3
Cadre, chef d'entreprise	62,3	40,3
Enseignant	65,4	46,8
Profession intermédiaire	46,4	27,2
Employé	40,7	20,3
Ouvrier qualifié	35,5	19,5
ouvrier non qualifié	41,1	19,5
Inactif	33,3	15,8
Âge d'entrée en seconde générale		
14 ans	77,6	52,3
15 ans	57,0	32,0
16 ans	22,0	6,4
17 ans et plus	19,8	8,3
Parcours scolaire au collège		
Sans redoublement	56,1	31,9
Un redoublement	21,0	6,4
Ensemble	49,0	27,6

Lecture : en fin de seconde option SVT, 61,9 % des fils d'agriculteurs contre seulement 35,8 % des filles

SOURCE MINISTERIELLE DE L'EDUCATION NATIONALE :

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni0212.pdf>